

RECOMMANDATIONS SANITAIRES A DESTINATION DES EXPOSANTS

SEPTEMBRE 2021

WORLD
EXHIBITION &
CONFERENCE

THE DUTY FREE & TRAVEL RETAIL GLOBAL SUMMIT

24-28 OCTOBER 2021
CANNES

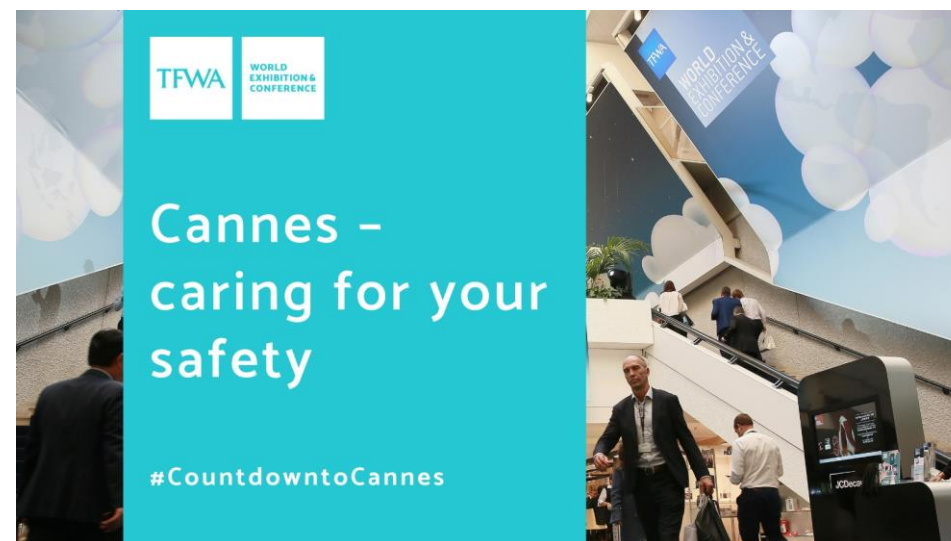


INTRODUCTION

En cette période particulière due à la crise de la Covid-19, la santé et la sécurité de nos exposants, nos visiteurs et nos collaborateurs sont d'une importance primordiale pour nous.

Afin de renforcer cette sécurité sanitaire, nous avons établi un protocole qui s'applique à l'ensemble des intervenants, en conformité avec les directives du gouvernement français et de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et nous comptons sur votre collaboration afin d'observer ces mesures sanitaires.

Ces directives seront susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.



*Nous mettons en place
une série de mesures
préventives présentées
en 5 points :*

1. Le pass sanitaire
2. Mesures prises par l'organisation
3. Mesures à prendre par l'exposant
4. Mesures préconisées pour l'exposant
5. Mesures de nettoyage et désinfection

1. *Le pass sanitaire*

- En application des règles sanitaires en vigueur, l'accès à nos événements sera conditionné par la présentation d'un **pass sanitaire*** pour tous (prestataires/staff/exposants/visiteurs).

Il consiste en la présentation, numérique (via l'application **TousAntiCovid**) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- justifier l'existence d'une **vaccination** contre le Covid-19,
- d'un test **PCR / antigénique** négatif (de moins de 72h) avant l'accès au salon,
- d'une immunité à la suite d'une infection (datant de plus de 11 jours et de moins de 6 mois).

**Pour plus d'informations : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>*

- Toutes les personnes présentant des symptômes (fièvre, toux, perte du goût ou de l'odorat...) doivent rester chez elles et sont invitées à contacter leur médecin.
- Mise en place **d'un centre de tests antigéniques** sur site afin que toute personne qui ne possède pas de pass sanitaire valide puisse se faire tester.
(Service payant)

COVID-19 RECOMMANDATIONS SANITAIRES A DESTINATION DES EXPOSANTS

2. Mesures prises par l'organisation

- Port du **masque obligatoire** pour toute personne entrant et circulant sur le salon.
- Désignation d'un **responsable Covid-19** en charge de la mise en œuvre du protocole sanitaire.
- Tout incident ou non-conformité relatif au dispositif sanitaire sera enregistré par le responsable Covid-19 qui en réfèrera à la direction pour mettre en place des actions correctives et préventives.
- Mise en place de **barrière physique et/ou de matérialisation au sol** pour les files d'attente à l'entrée du salon.
- **Dissocier et distancer** les « Entrées » et « Sorties » quand possible.
- Eviter les croisements de flux.
- Mise en place d'un programme de **nettoyage** et de **désinfection spécifique** de l'ensemble des espaces communs.
- Mise à disposition de **solution hydro alcoolique**, notamment aux entrées.
- **Formation** du personnel (hostesses d'accueil, gardiens, équipes techniques/logistiques) pour un contrôle permanent de l'application des règles sanitaires (port du masque, distanciation, ...)
- Pose d'une **signalétique** indiquant les **gestes barrières / mesures sanitaires**.
- Formalisation d'un protocole de **prise en charge** d'un cas suspect.
- Mise en place d'une **salle d'isolement** et d'un **service médical** pour prendre en charge les personnes présentant des symptômes.

COVID-19 RECOMMANDATIONS SANITAIRES A DESTINATION DES EXPOSANTS

3. Mesures à prendre par l'exposant

- Désignez un **réfèrent sanitaire** sur votre stand :
 - **Garant** de la mise en place du protocole sanitaire sur votre stand
 - **Interlocuteur** privilégié de l'**organisateur** sur les questions sanitaires si nécessaire
 - En cas de problème sur site, notamment en cas de personne présentant des symptômes COVID-19, **interlocuteur des services médicaux**
- **Formez et informez**, de manière formelle, les salariés des consignes de sécurité sanitaires à observer sur le site.
- **Surveillez** l'état de santé de vos salariés. En cas de symptômes COVID-19 (fièvre, toux ...), vos salariés ne doivent pas venir travailler et doivent contacter un médecin.
- Le **port du masque** est **obligatoire** et doit couvrir le nez, la bouche et le menton en continu pour vos déplacement à l'intérieur et en extérieur.
- Respectez les **distances de sécurité**.
- Imposez une **désinfection** des mains régulière aux équipes.
- Proscrivez les outils et accessoires de travail / commerciaux partagés.
- Proposez, pour les offres de dégustation, une **solution individualisée**.
- Chaque professionnel est **responsable des règles d'hygiène** pour l'activité qui le concerne. Il doit s'assurer de l'hygiène des produits distribués.

4. Mesures préconisées pour l'exposant

- Pour les comptoirs d'accueil, installez lorsque c'est pertinent des **écrans de protection** (vitres, cloisons temporaires...).
- Prévoyez un **marquage au sol** pour indiquer les distances de sécurité.
- Réfléchissez à un sens de circulation pour éviter les flux croisés et limiter les contacts sur votre stand.
- Prévoyez un retrait entre l'allée et votre desk d'accueil avec marquage au sol de la zone d'attente visiteurs afin que les visiteurs ne stationnent pas dans l'allée.
- Privilégiez les écrans pour afficher vos informations produits ou services.
- Il est fortement recommandé de **dématérialiser** les catalogues, flyers et autres.

5. Mesures de nettoyage et désinfection

- Désinfection quotidienne des points de contact.
- Désinfection régulière en journée sur l'ensemble des parties communes et les sanitaires avec une équipe dédiée et des feuilles de passage :
 - ✓ Pulvérisation de produit désinfectant virucide sur les points de contact
 - ✓ Essuyage toutes surfaces pouvant être en contact avec les mains
 - ✓ Nettoyage régulier tout au long de la journée
- Installation de poubelles dédiées aux consommables usagés (masques, lingettes désinfectantes, etc.)

Le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes est le premier centre de congrès en France à obtenir le label « GBAC STAR™ Facility », meilleure certification nord-américaine remise par le Global Biorisk Advisory Council. Cette certification atteste de la mise en œuvre des protocoles les plus stricts en matière de nettoyage, désinfection et prévention des maladies infectieuses au sein de l'établissement.

Le Palais des Festivals et des Congrès a obtenu en juillet 2020 la labellisation « **COVID19 BUSINESS READY** » et le « **Label Ecovid** » - bonus environnemental pour la gestion du risqué de la Covid19 – permettant d'évaluer l'exposition au risqué de sécurité sanitaires, délivrés par le groupe SOCOTEC.

Nb: le protocole de nettoyage est en constante évolution; il sera donc régulièrement mis à jour en fonction des consignes gouvernementales à venir.

TOUS UNIS CONTRE LE VIRUS

WORLD
EXHIBITION &
CONFERENCE

THE DUTY FREE & TRAVEL RETAIL GLOBAL SUMMIT

24-28 OCTOBER 2021
CANNES

